

*Initiatives ministérielles*

Monts, il y a déjà une bonne épaisseur de neige. C'est très difficile à ce moment-là de travailler dans la neige, c'est très froid mais c'est très difficile aussi pour sortir la matière première.

• (1605)

Vous allez me dire «oui, on peut utiliser de la machinerie». Cependant, il devient onéreux pour les entrepreneurs d'être obligés de déblayer les chemins forestiers chaque fois qu'il y a du matériel à sortir, alors que, durant l'été, lorsque le chemin est fait, on peut y accéder en tout temps. Le printemps, c'est la même chose. À la fonte des neiges, en forêt, c'est bien difficile de travailler. Il faut avoir les deux pieds solides pour travailler avec les scies mécaniques; il faut être capable de sortir le bois aussi. Ce n'est pas toujours évident au printemps.

La pêche, j'en ai déjà parlé; je pourrais citer un autre exemple: la pêche au homard. La conservation de la ressource nous indique, et cela, d'aussi loin que je me souviens, depuis le début des années 1970, la pêche au homard a toujours été limitée à dix semaines. C'est la ressource qui fait qu'on ne peut pas pêcher plus longtemps. En Gaspésie, on le pêche de la fête des mères au début juillet; en Nouvelle-Écosse, on va pêcher un peu plus tard. Par exemple, actuellement certaines zones sont encore ouvertes en Nouvelle-Écosse. Cependant, la ressource est conditionnée par une limite de dix semaines.

Comment permettre à ces gens qui ont un emploi spécialisé, mais dont la ressource ne leur permet pas de travailler plus longtemps; de continuer à gagner leur vie? Autrefois, ils pêchaient de la morue pour allonger la saison. La morue n'y est plus. On a travaillé avec ces groupes-là pour créer d'autres projets, pour pêcher d'autres espèces, en diversifiant, mais ce n'est pas facile. Les premières années, lorsqu'on commence à travailler avec un programme fédéral, dont on peut dire que les normes sont faites pour les travailleurs à terre, il n'y a pas d'incitatifs comme tels qui permettent l'émergence d'une pêche lucrative, telle la pêche au petit chien de mer, le petit requin, comme on l'appelle dans ma région.

Cependant, je reconnais que l'effort a été louable, et je sais que des gens du gouvernement d'en face y ont collaboré. J'espère qu'on aura le même genre de collaboration l'an prochain et les années subséquentes. La Gaspésie a besoin d'outils comme ceux-là. Ce n'est pas parce que l'objectif n'a pas été atteint cette année qu'il ne faudra pas répéter l'expérience l'an prochain. Il faudra au contraire tirer profit de ce qu'on a vécu cette année.

Je saute un peu du coq à l'âne, mais j'aimerais mentionner d'autres points. Premièrement, je suis un peu ému de parler de tout cela parce qu'il s'agit d'une région qui vit au rythme des saisons. Nous avons besoin de cette forme de support. Si on veut faire l'abstraction des programmes sociaux, tel le système d'assurance-chômage, la grande question qu'on aura à se poser est: Est-ce que vous, les consommateurs qui écoutez les discours de la Chambre, êtes prêts à accepter une augmentation de deux ou de quatre fois le prix du produit de la mer que vous avez dans votre assiette? Peut-être que oui, peut-être que non. Mais une chose est sûre, vous allez me dire, il faudra se donner le temps pour cela. Alors, ce qu'on demande c'est d'avoir des outils afin de mieux responsabiliser les gens de cette industrie. Des outils de

commercialisation, certes, mais il y a aussi du ménage à faire à la base, c'est-à-dire au niveau des captures.

J'ai participé à des audiences ce printemps où j'ai entendu nombre de groupes dans l'Atlantique. Qu'ils viennent du Québec, de la Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve, les gens demandent à être partie prenante des discussions concernant leur avenir. Les gens demandent à être consultés. Non seulement cela, ils demandent de pouvoir intervenir localement sur les choses qui les concernent. Malheureusement, le système actuel ne le permet pas.

On doit avoir bientôt un débat sur la question et je veux attirer l'attention du ministre du Développement des ressources humaines là-dessus. La semaine dernière, le ministre des Pêches et des Océans a reconnu qu'il fallait revoir, qu'il fallait réviser l'organisation et l'administration des pêches au Canada. Je lui lève mon chapeau de reconnaître que nous avons un problème. En même temps, je lui ai fait savoir que la province de Québec avait soumis un projet qui pourrait répondre à son problème. Bien sûr, m'a-t-il répondu, il doit consulter les autres provinces. Je m'appête à en suivre le développement durant les prochaines semaines afin de m'assurer que le ministre a enclenché les discussions avec ses homologues et que du travail de débroussaillage est commencé entre les différents paliers de gouvernement, entre les différents fonctionnaires. C'est une chose très importante.

• (1610)

Je reviens un peu sur les propos des gens de mon comté, car c'est un peu tout cela qu'ils disaient. Les gens disaient: «Cette réforme, on ne comprend pas pourquoi elle s'en vient ainsi. Nous sommes dans le besoin et on souhaiterait qu'on offre plus aux démunis, qu'on nous donne des outils pour se sortir de ce cercle vicieux.» Avant, on l'appelait la 10/42, maintenant ça sera la 12/38, on augmente l'admissibilité, le nombre de semaines de travail et on diminue la période de prestations. C'est très décevant pour les gens.

Les gens voudraient avoir des outils pour se prendre en main, et on ne les leur donne pas. Leur grande conclusion, par rapport au taux de chômage que connaît la Gaspésie, ce n'est pas qu'il y a trop de chômeurs, c'est qu'il y a plus de main-d'oeuvre que d'emplois disponibles.

Le deuxième point qui chatouille beaucoup les gens, c'est quand on parle d'améliorer l'employabilité. Un pêcheur m'a dit: «Est-ce qu'il faudrait que dans notre village, on devienne tous des soudeurs, dans une population de 200-300 personnes?» Cela n'a aucun sens de convertir une trentaine de pêcheurs en 30 soudeurs. Par cette caricature, je veux attirer votre attention sur le fait qu'il nous faut des outils pour modifier la structure économique de nos régions.

On ne pourra pas faire de la Gaspésie un Montréal, demain matin. Et Montréal a, elle aussi, sa part de problèmes. Montréal aussi affiche un taux de chômage de quoi, 13 p. 100 ou presque? Si on s'appête à aller plus loin avec cette réforme, les gens me préviennent que cela va causer l'exode. Où est-ce que les gens vont aller, s'ils doivent quitter une région avec un taux de chômage de 17 p. 100 à l'heure actuelle et s'en aller vers une région où il est de 13 p. 100? C'est déshabiller Ti-Pierre pour habiller Ti-Paul.